



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 9 décembre 2025

Davantage de sécurité sur le chemin de l'école grâce à l'engagement de coachs de circulation

La Ville de Neuchâtel met en place un nouveau dispositif destiné à renforcer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école dès janvier 2026 : l'engagement de « coachs de circulation » qui travailleront en complément des patrouilleurs scolaires déjà en fonction.

Afin de mettre en place cette nouvelle organisation, trois coachs de circulation ont été engagé-e-s et entreront en fonction dès la rentrée scolaire de janvier 2026. Elles et ils seront présent-e-s aux heures de début des cours et de sortie des classes, à proximité de passages piétons situés à divers endroits stratégiques de la commune : vers les collèges des Safrières, de la Coudre et du Mail dans un premier temps.

« *Ce nouveau concept mise sur le développement des compétences des enfants et sur l'éducation à la sécurité routière, c'est pourquoi le rôle des coachs différera de celui des patrouilleurs* », explique la conseillère communale Johanna Lott Fischer, en charge de la sécurité. Alors que ces derniers se positionnent au milieu de la chaussée pour stopper les véhicules et indiquer aux enfants quand traverser, les coachs de circulation assumeront avant tout une mission éducative et d'encadrement. Elles et ils se positionneront en retrait, sur le trottoir, à proximité des passages piétons ou aux abords des établissements scolaires. Afin de guider les enfants au mieux, les coachs suivent une formation spécifique axée sur la pédagogie leur permettant de dialoguer efficacement avec les élèves.



Le rôle du coach est de superviser la traversée des enfants, qui se fera de manière autonome, et de les encourager à mettre en pratique les réflexes acquis lors de la formation dispensée par le service d'éducation routière de la Police neuchâteloise : s'arrêter, regarder, écouter, puis traverser en marchant. En cas de besoin, le coach interviendra pour rappeler les bonnes pratiques. Les coachs de circulation seront reconnaissables grâce au port d'un gilet de sécurité de couleur bleue, distinct de celui des patrouilleurs scolaires.

Un dispositif né de l'expérience du terrain

La récente rénovation du collège des Parcs, impliquant le transfert d'élèves vers les collèges des Sablons et de Beauregard, a mis en évidence la nécessité de disposer de ressources supplémentaires pour accompagner les enfants face aux risques liés à la circulation. « *Dans ce contexte, nous avons observé que lorsque les enfants doivent traverser seuls un passage piéton non sécurisé par un patrouilleur, les réflexes enseignés ne sont pas systématiquement appliqués* », observe Christian Bourquin, chef de la sécurité publique. Par ailleurs, la mise en place du 30km/h à de nombreux endroits ainsi que les différents aménagements routiers favorisant la sécurité justifient aussi le choix d'évoluer vers ce nouveau procédé. Ainsi, les coachs compléteront la mission effectuée par les patrouilleurs et patrouilleuses et seront déployés à divers endroits stratégiques de la commune.

L'objectif de ce nouveau concept est donc de favoriser la pratique quotidienne des bons comportements, afin de développer l'autonomie et la vigilance des enfants. Ces compétences leur seront également précieuses dans des situations où il n'y a ni patrouilleur ni coach présent. Les patrouilleurs et patrouilleuses scolaires actuellement en place resteront en fonction. La Ville s'appuie sur l'expérience de terrain de communes qui ont déjà mis en place ce dispositif dans les cantons de Vaud et du Valais et est convaincue que l'introduction de ces coachs contribuera à renforcer durablement la sécurité et l'autonomie des élèves.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :
Service de la communication, 032 717 77 15/39

